

## PROGRAMME DE FORMATION ET DE CERTIFICATION DES TRANSPORTEURS DE BESTIAUX

### Premier atelier destiné aux agents de formation

Le premier atelier destiné aux transporteurs de bestiaux certifiés (TBC), Former l'agent de formation, s'est tenu au Olds College, en Alberta, le 17 mai 2007. Trente-six agents de formation et onze observateurs ont participé à l'atelier dont l'objectif était d'aider les instructeurs à offrir le programme de formation et de certification aux transporteurs de bestiaux (PFCTB).

Les représentants des parcs d'engraissement, des usines de traitement des viandes, des centres de rassemblement, des compagnies de camionnage, de même que les représentants de l'industrie et des agents de formation indépendants ont pris part à l'atelier.

Le programme de formation et de certification destiné aux transporteurs de bestiaux est un vaste programme qui traite du transport de multiples espèces, s'adresse aux expéditeurs, aux camionneurs et aux réceptionnaires vivant au Canada, mais dont les activités professionnelles les conduisent à se déplacer dans toute l'Amérique du Nord. Le programme a été créé pour répondre à l'industrie qui réclamait un programme de perfectionnement professionnel et davantage d'imputabilité. Ce programme couvre tout ce qui se rapporte à la manipulation et au chargement des bestiaux, à la biosécurité et aux exigences réglementaires en matière de transport des États-Unis et du Canada. S'y ajoutent des directives sur la façon de reconnaître et de traiter les animaux qui ne sont pas aptes à être transportés ainsi que des mesures d'intervention en cas d'urgence. Le programme se présente sous forme de vidéos et de modules traitant de chaque espèce, notamment les bovins, les porcins, les ovins, les équidés et la volaille.

Le nouvel agent de formation du PFCTB, Harvey Wagner de Sask Pork, a déclaré : « Nous vivons dans un monde où il nous faut apprendre continuellement, il est important que les gens s'en rendent compte. Si je peux faire en sorte que tous ceux qui s'occupent du transport des animaux ralentissent, voient les animaux comme des individus, qu'ils

pensent à leurs besoins, alors, j'aurais accompli quelque chose de bien. » Harvey Wagner est également agent de formation en Assurance de la qualité des camionneurs (AQC) pour le National Pork Board des États-Unis.

Tim O'Byrne, le concepteur du programme de formation et de certification des transporteurs de bestiaux, affirme : « Les nouveaux agents de formation du PFCTB comprennent leur public et adapteront le cours aux espèces et aux régions, conformément aux besoins. »



C'est l'Alberta Farm Animal Care (Conseil albertain pour les soins aux animaux d'élevage) qui est à l'origine de l'élaboration de ce programme; le Conseil repose sur un partenariat entre les principaux regroupements de production de bétail de l'Alberta et il est appuyé par un vaste groupe consultatif issu de l'industrie. Susan Church, la directrice de l'AFAC, remarque : « Au

Canada, on s'intéresse de plus en plus au PFCTB. Les organisations sœurs de l'AFAC en Ontario, en Saskatchewan et au Manitoba prennent également part au programme dans le cadre de notre projet commun, *Inscrire le bien-être des animaux d'élevage à l'ordre du jour*. Ce programme est en passe de devenir un projet canadien. »

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a participé à l'élaboration de ce cours, et Gordon Doonan de la direction des services vétérinaires – Transport des animaux sans cruauté – a présenté lors de l'atelier, les informations relatives aux réglementations. Gordon Doonan a déclaré que le PFCTB est susceptible de conduire à une amélioration continue dans le transport de la volaille et des bestiaux. Ce programme témoigne de la volonté de l'industrie d'aller de l'avant, de placer le Canada dans une position avantageuse par rapport aux autres pays membres de l'OIE et de prendre la tête du peloton pour ce qui est des normes internationales. Si ce programme de formation et de certification pouvait devenir un programme national, cela aurait des effets positifs. »

TBC: [www.livestocktransport.ca](http://www.livestocktransport.ca)

LE POINT présente : des informations sur le bien-être des animaux de ferme au Canada et ailleurs dans le monde • des comptes rendus sur les recherches, les initiatives et les enjeux • un lien pour les producteurs, les chercheurs, le gouvernement, les groupes de protection des animaux et les médias • une ressource pour le projet *Inscrire le bien-être des animaux d'élevage à l'ordre du jour*

### Dans ce numéro :

Atelier TBC

La bientraitance animale:  
La nouvelle tour de Babel

Établir des liens entre la science et l'éthique

Réglementations sur le transport des animaux

Projet Welfare Quality

Systèmes de cage par opposition aux systèmes sans cage

Donner la mort

Renouvellement du processus relatif aux codes

# La bientraitance des animaux d'élevage. La nouvelle tour de Babel\*

Les débats qui portent sur les différentes pratiques de production animale prétendent souvent s'appuyer sur des recherches scientifiques. On s'est servi de la science pour soutenir que telle pratique était empreinte de compassion. On s'est également servi de la science pour soutenir que la même pratique était cruelle. Le mot « sciences » se rapporte à un système d'acquisition des connaissances. Pour acquérir des connaissances sur la bientraitance animale, il nous faut d'abord comprendre ce que l'on entend par « bientraitance animale ».



Le Dr David Fraser

Les Drs David Fraser et Dan Weary de l'Université de Colombie-Britannique – Programme de bientraitance animale – sont convaincus qu'il y a confusion parce que l'expression « bientraitance animale » se définit de plusieurs façons différentes.<sup>1</sup> « On applique différents critères pour évaluer ce qui constitue une vie agréable pour les animaux et

pour décider de la façon dont les animaux devraient être traités », explique le Dr Weary. « Toute conception de la bientraitance animale fait intervenir des valeurs, parce qu'elle porte sur ce qui est « meilleur » ou « pire » pour les animaux. Les démarches entreprises par les scientifiques, les interprétations qu'ils donnent pour évaluer la bientraitance animale reflètent les suppositions préalables, chargées de la notion de valeur, au sujet de ce qui est meilleur ou pire pour les animaux. »

David Fraser et ses collègues ont cerné trois points de vue qui se recoupent et qui se dégagent lorsqu'on parle de bientraitance animale :

- 1) Les animaux devraient se développer normalement, c'est-à-dire, que leur santé et leur croissance doivent être satisfaisantes, que leurs systèmes comportemental et physiologique doivent se développer normalement;
- 2) Les animaux devraient se sentir bien, à l'abri d'une peur intense et prolongée, à l'abri de la douleur et d'autres états négatifs, et devraient éprouver des plaisirs normaux;
- 3) Les animaux devraient mener une vie naturelle en développant et en utilisant leurs capacités et leurs moyens d'adaptation naturels.

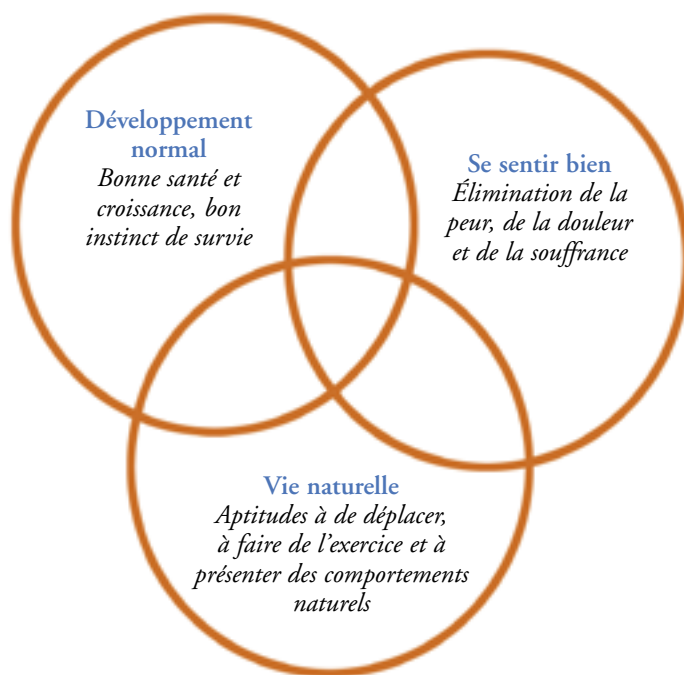
David Fraser remarque que bien que ces différents points de vue puissent tous se vérifier scientifiquement, « la relative importance qui se rattache à chacun de ces points de vue est une question, du moins en partie, de jugement de valeur sur ce qui est plus ou moins important pour la qualité de vie des animaux. » Par ailleurs, les facteurs culturels influencent la façon dont les différentes sociétés envisagent ces points de vue.

« Il serait réconfortant de penser que la science pourrait se faire l'arbitre des désaccords sur la relative importance des différents points de vue sur la bientraitance », ajoute le Dr Weary.

Malheureusement, elle ne peut pas. « Si les recherches en bientraitance animale doivent aborder les principales préoccupations traitant de la qualité de vie des animaux, alors le concept de bientraitance animale qu'adoptent les scientifiques doit refléter toute l'étendue des principaux points de vue qui existent au sein d'une même société. »

Dans son livre, *What Should We Do About Animal Welfare* (Bientraitance animale : que faire?), Michael Appleby s'appuie sur les travaux de David Fraser et remarque que même s'il existe des désaccords quant à la relative importance de chaque concept, il n'en reste pas moins que ces points de vue se recoupent beaucoup. « Nous devrions peut-être privilégier les éléments de convergence et nous préoccuper moins des points de divergence »<sup>2</sup> (voir diagramme).

## DIAGRAMME MONTRANT LA CONVERGENCE DES CONCEPTS DE FRASER ET APPLEBY



### \* DÉFINITION DU DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE Tour de Babel

Grande tour que, selon la Bible, les fils de Noé voulurent construire pour atteindre le ciel. Pour les en empêcher, Dieu instaura la confusion des langues; ils furent dès lors incapables de se comprendre.

#### Définition du Grand Robert.

Désordre, confusion (en matière de langage).

1. David Fraser, DM Weary, EA Pajor, & BN Milligan, (1997) "A scientific conception of animal welfare that reflects ethical concerns." *Animal Welfare*, 6 (1997), 187 – 205.

2. Michael Appleby, *What Should We Do About Animal Welfare*. (Cornwall: Blackwell Science Ltd., 1999), p.39.

## Les valeurs sont importantes - Établir des liens entre la science et l'éthique

### Les enjeux portant sur la bienveillance animale

continuent de faire les manchettes. Qu'il s'agisse d'exigences du secteur privé ou de mesures législatives, le paysage de la bienveillance des animaux d'élevage est en train de changer. Dans de nombreux cas, il semble y avoir également une ligne de divergence de plus en plus profonde entre les producteurs d'animaux d'élevage et les consommateurs, provenant en grande partie des régions urbaines, qui achètent ces produits animaux.

Lors de la **Conférence sur les soins aux animaux d'élevage** organisée en 2007 par l'AFAC, Earl Dotson de Validus Services (une entreprise de vérification) a déclaré qu'« il semblait y avoir une grande confusion culturelle quant au rôle et à la fonction des animaux au sein de la société : doit-on envisager les animaux comme des animaux de compagnie, comme de la viande ou comme faisant partie de la famille? » Il a ajouté : « Les consommateurs veulent des aliments sains, un environnement propre et de bons soins prodigués aux animaux. » Ce qui revient à dire que de plus en plus, il faut garantir que la façon dont sont traités les animaux se conforme aux attentes de la société. La société vit des transformations, mais parallèlement, la population désire encore consommer des produits animaux.

On présente encore souvent la démarche scientifique comme étant la règle d'or qui détermine ce qui constitue une bonne bienveillance animale. La définition scientifique de la protection animale inclut toutefois la production, la santé, le stress, la douleur/la souffrance et les aspects comportementaux. Les décisions qui portent sur l'ordre de priorité de ces composantes reposent sur un jugement de valeurs; les chercheurs, pris séparément, les producteurs et la population auront tous des avis divergents.

Le Dr Ray Stricklin de l'Université du Maryland affirme : « **Il y a toujours un chevauchement entre la science et l'éthique. La science traite de ce qui est, alors que l'éthique traite de ce qui devrait être. Les recherches sont en mesure de nous dire l'espace dont un animal a besoin pour se comporter d'une certaine façon, mais elles ne sont pas en mesure de nous affirmer si l'animal devrait être capable d'avoir ce comportement. La science ne peut pas**



Earl Dotson

*«... Il faut que nous exprimions notre engagement moral, que nous expliquions que oui, nous nous soucions de la bienveillance, et qu'ensuite, nous nous appuyions sur la science. » Charlie Arnot*

**décider de l'élément à partir duquel il faut faire une distinction entre ce qui est et ce qui devrait être. »**

Pour bien comprendre les enjeux qui se posent dans les questions de bienveillance des animaux d'élevage, il est crucial de reconnaître que la science et l'éthique ont une influence réciproque l'une sur l'autre. « On ne devrait pas s'appuyer uniquement sur la science pour gérer la bienveillance animale », déclare Ray Stricklin. « Il nous faut justifier moralement nos actions en matière d'agriculture animale. »

Charlie Arnot de CMA Consulting, est convaincu que les valeurs sont importantes. Lors d'une récente conférence de l'Animal Agriculture Alliance, qui s'est tenue aux États-Unis, il a déclaré : « Lorsque nous répondons scientifiquement à des questions portant sur l'éthique, nous ne rejoignons pas les consommateurs. Il faut que nous exprimions notre engagement moral, que nous expliquions que oui, nous nous soucions de la bienveillance, et qu'ensuite, nous nous appuyions sur la science. »

Il s'agit également de créer un climat de confiance. Charlie Arnot affirme : « Pour les gens, la confiance est importante. Ils refuseront de faire affaire avec des entreprises en qui ils n'ont pas confiance. Que faisons-nous pour créer un climat de confiance, pour témoigner de notre compétence et pour rallier des intervenants influents à notre position, tout ce qui contribue en fait, à créer un climat de confiance? »

Charlie Arnot laisse entendre que l'industrie doit modifier la dynamique qui sous-tend les débats. « Nous devrions nous définir selon un modèle professionnel, et participer activement avec les intervenants - y compris les ONG - pour comprendre ce qui est important pour eux. Les valeurs sont importantes, il ne s'agit pas seulement de science. »

### EXEMPLES DE QUELQUES DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS QUI ONT EU LIEU EN BIENVEILLANCE ANIMALE

- Wendy's International privilégiera les fournisseurs de porcs qui n'utilisent pas de cages de gestation et les producteurs de poulets qui choisissent d'utiliser les systèmes d'étourdissement sous atmosphère contrôlée.
- Burger King change sa politique sur les animaux – pas de caisses ni de cages, encourage l'utilisation d'un mécanisme d'étourdissement au gaz pour la volaille.
- L'Université de Colombie-Britannique envisage d'inscrire à son menu « œufs provenant de poules qui ne sont pas enfermées dans des cages ».
- La cafétéria de l'Université de Guelph a inscrit à son menu « œufs provenant de poules qui ne sont pas enfermées dans des cages ».
- La proposition 204 de l'Arizona a été adoptée – près de 62 % des électeurs se sont prononcés en faveur de l'interdiction, d'ici 2012, des cages de gestation et des caisses pour les veaux.
- Pressions législatives aux États-Unis pour interdire l'équarrissage des chevaux.
- Les nouvelles réglementations de la CE sur le transport des animaux sont entrées en vigueur en janvier 2007.
- De nombreux états américains demandent l'interdiction de production et de vente de foie gras.
- L'Animal Welfare Institute lance sur le marché, son étiquette « Respecte la bienveillance animale », en plus de nombreuses autres étiquettes.

## CONSULTATIONS PERMANENTES ET CONSULTATIONS PORTANT SUR LES RÈGLEMENTS

# Amendements proposés aux règlements sur la santé des animaux du Canada

**Le Dr Gordon Doonan de la Direction des services vétérinaires de l'ACIA** – Transport des animaux sans cruauté – a rencontré les membres de l'industrie des animaux d'élevage en Alberta au mois de mai 2007. Cette réunion avait pour objectif de faire le point sur les amendements proposés et de discuter des questions courantes.

Cela fait plusieurs années que l'ACIA recueille des commentaires et des informations relatifs aux amendements proposés. « Ces amendements ne résultent pas de la pression exercée par les groupes de défense des animaux. Le processus avait été enclenché bien avant leur entrée sur scène » a déclaré Gordon Doonan. « C'est l'ACIA qui est à l'origine du déclenchement de ce processus. Par la suite, les chercheurs, les vétérinaires, les membres de l'industrie et les organismes de défense des animaux ont fait part de leurs commentaires. » Il remarque : « Nous sommes bien conscients que tous les changements proposés doivent être envisagés attentivement, mais il y a un sentiment d'urgence puisque certaines sections ne semblent pas mentionner l'objectif qu'elles sont censées atteindre. »

On ne s'attend pas à ce que les règlements aient des répercussions sur les individus qui prennent part au déplacement des animaux; ils n'ont pas non plus pour objet d'influencer ces personnes. « L'ACIA travaille avec des individus qui ternissent la réputation de l'industrie. Et ce sont ces individus-là qui sont visés par ces règlements. Ce qui se passe actuellement en matière d'application des règlements va se poursuivre. L'objectif, c'est de donner aux inspecteurs les outils et l'aide dont ils ont besoin pour bien faire leur travail. »

La réunion a porté principalement sur trois amendements importants proposés : la densité de chargement; l'alimentation/l'eau/le repos; les facteurs de risque (voir ci-dessous).

Chaque fois que c'est possible, les règlements refléteront les mesures fondées sur les résultats (à savoir qu'il doit y avoir un résultat négatif pour l'animal). La formulation de la Loi sur le soin des animaux du Manitoba, plus particulièrement là où on parle des Codes, a été utilisée, et il y est question de la phrase suivante : **le non respect du Code ne constitue pas un délit à moins qu'il n'entraîne un résultat**

*négatif pour l'animal.*

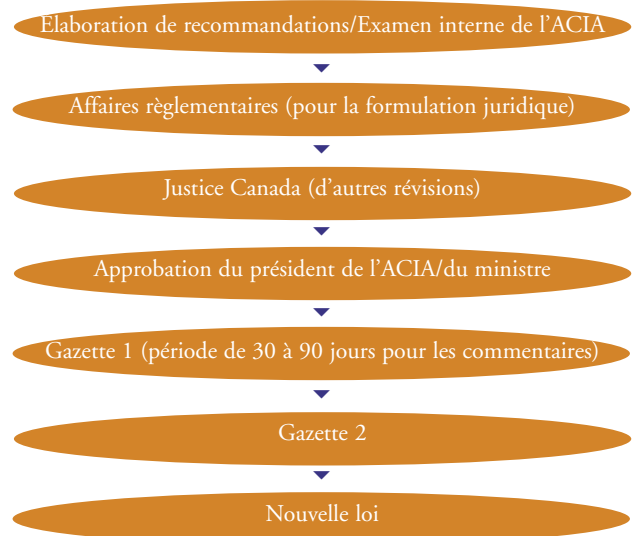
Les changements proposés pourraient paraître à l'automne au plus tôt dans la Gazette 1.

Jim Haggins de PIC Canada a participé à la réunion et a dit : « J'ai quitté la réunion un peu plus soulagé quant au déroulement de la procédure...Il était très clair que les décisions doivent se prendre selon les résultats escomptés, c'était donc très encourageant. »



*Gordon Doonan en réunion avec les représentants de l'industrie des productions animales*

### PROCESSUS NORMAL D'AMENDEMENT À LA RÉGLEMENTATION



#### DENSITÉ DE CHARGEMENT

L'ACIA a bien compris la demande des intervenants de pouvoir renvoyer aux Codes et l'a poursuivie de façon à en faire une recommandation. Mais Justice Canada impose la règle suivante : on ne peut pas faire référence à un document externe si à l'origine de ce document, il y a un organisme qui a des intérêts particuliers. Le Conseil national pour le soin des animaux d'élevage (CNSAE) est à l'origine de ces Codes et on pourrait très bien dire que cet organisme a des intérêts particuliers.

#### ALIMENTATION, EAU ET REPOS (AER)

L'ACIA envisage de mettre en place des règlements distincts sur l'AER. L'eau serait la composante la plus importante (puis, l'alimentation et le repos). Actuellement, il est proposé que les animaux (les monogastriques) boivent toutes les 28 à 30 heures et les ruminants toutes les 40 à 41 heures. L'ACIA est ouverte aux discussions portant sur l'AER en raison des variables complexes qui sont en jeu et est prête à nouer le dialogue avec les intervenants pour parvenir à des réponses. Le Dr Doonan prévoit que l'élaboration des recommandations se fera d'ici juillet 2007, et à partir de là, les intervenants pourront soumettre leurs commentaires.

#### FACTEURS DE RISQUE

Tous ceux qui travaillent dans le transport des animaux ont la responsabilité de penser aux facteurs de risque (p. ex., conditions météorologiques défavorables), de planifier conformément à ces facteurs et de faire preuve de diligence raisonnable. L'ACIA examine la façon dont on pourrait aborder objectivement cette exigence. Toutefois, avant d'appliquer des mesures coercitives, il faut que se présente un résultat négatif pour l'animal qui se rattache à une absence de diligence raisonnable.

# LA SCIENCE ET LA SOCIÉTÉ OEUVRENT À AMÉLIORER LA BIEN-TRAITANCE ANIMALE

## Le Projet Welfare Quality® de l'Union européenne

Le **Projet Welfare Quality®** a organisé sa deuxième Conférence d'intervenants, Garantir le bien-être des animaux : préoccupations sociales et mise en œuvre, à Berlin, en Allemagne, les 3 et 4 mai 2007. Le projet européen a pour but d'intégrer la bientraitance animale à la chaîne de qualité des aliments, « des préoccupations des consommateurs vers une meilleure bientraitance et selon un processus transparent. »<sup>1</sup>

Les résultats du projet ont été présentés lors de la conférence, notamment la définition des indicateurs de bientraitance animale qui devraient être abordés dans les processus d'évaluation.

Les chercheurs qui ont travaillé sur ce projet WQ admettent que la bientraitance animale est un concept multidimensionnel, qui englobe aussi bien la santé physique que mentale. Ils remarquent également que l'importance accordée à différents aspects du bien-être animal varie selon les gens. À partir de ces travaux de recherche, douze indicateurs de bientraitance ont été définis, regroupés en quatre grands critères (tableau 1).

Le Comité consultatif du projet WQ a étudié ces 12 indicateurs, en collaboration avec 55 groupes types de citoyens-consommateurs afin de savoir s'ils appuyaient ces indicateurs. Le taux d'approbation a été élevé.

Les ébauches de modèles de surveillance qui intègrent ces douze indicateurs sont actuellement à l'essai. On préfère les mesures qui s'appuient sur les animaux et qui semblent adaptées à l'évaluation du bien-être du point de vue des animaux. Le projet compte évaluer également les mesures qui s'appuient sur l'environnement,

qui permettront de « diagnostiquer les causes des mauvais soins et d'aider les exploitants à améliorer le bien-être de leurs bêtes. »

On reconnaît que pour accroître le taux d'acceptation d'un quelconque système de surveillance, il faut que les exploitants participent au processus d'élaboration. Les ébauches de modèles de surveillance sont actuellement mises à l'essai dans des fermes-pilotes et des abattoirs en Europe.



*Lieu où s'est tenue la Conférence, à Berlin*

Projet Welfare Quality® de l'Union européenne:  
[www.welfarequality.net/everyone/36059](http://www.welfarequality.net/everyone/36059)

**Tableau 1 : Indicateurs et critères de bien-être identifiés dans le projet Welfare Quality®**

Indicateurs	de bien-être	Signification
Bonne Alimentation	1. Absence de faim prolongée	Les animaux ne devraient pas souffrir de faim pendant une période de temps prolongée
	2. Absence de soif prolongée	Les animaux ne devraient pas avoir soif pendant une période de temps prolongée
Bon hébergement	3. Aire de repos confortable	Les animaux devraient se sentir bien, surtout là où ils s'allongent
	4. Bien-être thermique	L'environnement thermique des animaux doit être agréable
	5. Facilité de déplacement	Les animaux devraient pouvoir se déplacer librement
Bonne santé	6. Absence de blessures	Les animaux ne devraient pas souffrir de blessures physiques
	7. Absence de maladies	Les animaux devraient être en bonne santé
	8. Absence de douleur due aux procédures de gestion	Les animaux ne devraient pas souffrir en raison d'une gestion inappropriée
Comportement normal	9. Manifestation de comportements sociaux	Les animaux devraient pouvoir manifester un comportement social naturel inoffensif
	10. Manifestation d'autres comportements	Les animaux devraient avoir la possibilité de manifester d'autres comportements naturels intuitivement souhaitables, p. ex., explorer et jouer
	11. Bonne relation être humain-animal	De bonnes relations êtres humains-animaux sont profitables au bien-être des animaux
	12. Absence de peur généralisée	Les animaux ne devraient pas éprouver d'émotions négatives comme la peur, la détresse, la colère ou l'apathie.

1. Travaux de la deuxième Conférence de Welfare Quality, les 3 et 4 mai, Berlin, Allemagne

## LA RECHERCHE D'UN COMPROMIS

# Les systèmes de cage par opposition aux systèmes sans cage pour les poules pondeuses

L'abandon du système de batterie de cages et l'adoption d'un système où les œufs ne sont pas pondus dans des cages est en train de prendre de plus en plus d'ampleur en Amérique du Nord, avec l'annonce faite par de grandes entreprises (Burger King, Wolfgang Puck) et par des universités (Harvard, Université de Guelph) qu'elles modifieraient leurs politiques en matière de bien-être des animaux et qu'elles appuyaient désormais la production d'œufs pondus à l'extérieur de cages. A-t-on complètement oublié la notion de juste milieu?



*Cage aménagée disponible dans le commerce*

La Directive du Conseil de l'Union européenne, 1999/74/EC, adoptée en 1999, définit trois types de systèmes d'élevage pour les poules pondeuses :

- Les systèmes de cage **traditionnels** (non aménagés) (les poules pondeuses doivent disposer d'au moins 550 centimètres carrés de surface de la cage par poule). La construction ou la mise en service pour la première fois de telles cages est interdite à compter du 1er janvier 2003. L'élevage dans les cages traditionnelles est interdit à compter du 1er janvier 2012;
- Les cages **aménagées**<sup>1</sup> où les poules pondeuses disposent d'au moins 750 centimètres carrés de la superficie de la cage par poule;
- Les **systèmes alternatifs** où les poules pondeuses disposent d'un nid (au moins un nid pour sept poules), de perchoirs appropriés et où la densité animale ne doit pas comporter plus de neuf poules pondeuses par mètre carré de surface utilisable.<sup>2</sup>

Lors d'une récente entrevue, Michael Appleby qui a mis au point les premières cages aménagées (The Edinburgh Modified Cage) déclare : « En Suède, les cages aménagées sont très répandues,

de même qu'au Royaume-Uni. D'autres pays d'Europe retiennent leur souffle pour voir si l'élément de la Directive qui indique l'interdiction des cages traditionnelles à compter de 2012 sera respecté. »

Entretemps, les recherches sur les systèmes d'hébergement pour les poules se poursuivent. En Europe, un projet de recherche (LayWel) a analysé les répercussions des changements des systèmes d'hébergement des poules sur le bien-être. Ce projet a abouti à la parution :

- d'un rapport évaluant les répercussions sur le bien-être des trois systèmes d'hébergement (batterie conventionnelle, cage aménagée et système alternatif)
- d'un manuel de vérification du bien-être des animaux dans l'exploitation pour les producteurs.

Le rapport concluait qu'« à l'exception des cages traditionnelles, tous les systèmes peuvent apporter un bien-être satisfaisant aux poules pondeuses. En revanche, cette possibilité ne se vérifie pas toujours dans la pratique. » Le tableau 1 illustre la démarche du projet (à l'aide des couleurs des feux de signalisation) pour

**TABLEAU 1 : PROJET LAYWEL : RISQUES POUR LE BIEN-ÊTRE DES POULES SELON LES INDICATEURS DE DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE SYSTÈMES D'HÉBERGEMENT**

Indicateur	Traditionnelle	Cage aménagée			Système alternatif		À l'extérieur
		Petite	Moyenne	Grande	Un seul niveau	Plusieurs niveaux	
Mortalité (%)	Orange	Orange	Rouge	Rouge	Rouge	Rouge	Rouge
Mortalité due au picage ou au cannibalisme	Vert	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange
Acarien rouge	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange
Synovite plantaire	Vert	Orange	Orange	Orange	Rouge	Rouge	Rouge
Perte de plumes	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange
Utilisation de nids	Rouge	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Utilisation de perchoirs	Rouge	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange
Comportement ravageur	Rouge	Orange	Orange	Orange	Vert	Vert	Vert
Bains de poussière	Rouge	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange
Qualité de l'air	Vert	Orange	Orange	Orange	Rouge	Rouge	Vert
Apport d'eau	Vert	Orange	Orange	Orange	Vert	Vert	Orange

**Rouge** = risque très élevé de maltraitance

**Orange** = risque moyen mais varie selon les bandes et les exploitations

**Vert** = risque très faible de maltraitance

Systèmes de cages par opposition à systèmes sans cages

## SYSTÈMES DE CAGE PAR OPPOSITION AUX SYSTÈMES SANS CAGE ...

comparer les résultats de bien-être et les risques associés à plusieurs systèmes de production.

Michelle Jendral, candidate au doctorat à l'Université de l'Alberta, met la touche finale à un projet soutenu par l'industrie, consistant à développer une cage modifiée (avec un nid et un perchoir) à partir d'une cage traditionnelle. Elle a comparé le bien-être et la productivité des poules dans les systèmes modifiés avec ceux des poules dans les cages traditionnelles ainsi qu'avec quelques ensembles de cages aménagées disponibles dans le commerce.

Son projet a donné les résultats suivants :

- 95 % des œufs étaient pondus dans le nid des cages modifiées et aménagées.
- Les poules vivant dans des cages modifiées ou aménagées se comportaient de façon moins stéréotypée, s'adonnaient moins au piquage, passaient plus de temps à se reposer, à lisser leurs plumes, à se dégourdir les pattes ou les ailes que les poules dans

les batteries.

- Le nombre d'œufs pondus ne différait pas d'un système à l'autre, mais la qualité des œufs pondus dans les cages modifiées/aménagées était meilleure
- La condition des pattes et la qualité des os étaient meilleures dans les cages modifiées/aménagées
- La couverture des plumes était meilleure dans les cages modifiées et dans les cages aménagées en raison des bains de poussière
- L'alimentation et l'agression étaient moindres dans les cages modifiées

Michael Appleby déclare : « Il est vrai que de nombreuses personnes qui se soucient du bien-être des poules pensent que toute cage est mauvaise, et qu'élever des poules sans cage est la seule mesure raisonnable. Ce message est assez clair. Mais j'ai quelques réserves... Pour moi, l'un des éléments les plus importants, c'est que le bien-être des poules dans les cages aménagées est meilleur que celui des poules dans les systèmes traditionnels de batterie. »

LayWel: [www.laywel.eu](http://www.laywel.eu)

Le résumé du projet de Madame Jendral: [www.prc.afns.ualberta.ca/Content/Docs/Project-Jendral02.pdf](http://www.prc.afns.ualberta.ca/Content/Docs/Project-Jendral02.pdf)

1. Les cages aménagées comprennent un nid, un perchoir et une litière pour le picotage et le grattage. Certaines cages aménagées comprennent également un bain de poussière
2. [http://europa.eu/eur-lex/fr/consleg/pdf/1999/fr\\_1999L0074\\_do\\_001.pdf](http://europa.eu/eur-lex/fr/consleg/pdf/1999/fr_1999L0074_do_001.pdf)

## Donner la mort sur le terrain

**L'euthanasie fait partie des réalistes** de la production d'animaux d'élevage. Tous ceux qui manipulent les animaux d'élevage sont aux prises avec des situations où les animaux doivent être tués sans cruauté, dans l'exploitation, en raison de maladie, de blessure ou pour tout autre raison.

Jennifer Woods, spécialiste de la manipulation des animaux d'élevage, enseigne un cours d'intervention en cas d'urgence sur la manipulation sans cruauté et sur l'euthanasie d'animaux dans des situations d'urgence. « Donner la mort sur le terrain peut se révéler problématique » dit-elle. « Sur le terrain, il n'existe aucune façon de confirmer à 100 % qu'un animal a été insensibilisé avant la mort; on ne sait pas non plus combien de temps il faut à un animal pour mourir. » Elle remarque que les questions qui se posent sont les mêmes, qu'il s'agisse d'un accident, d'une situation de contrôle de maladie ou d'une composante d'une gestion responsable de l'exploitation.

L'OIE (l'Organisation mondiale de santé animale) définit la mort comme étant « la fin irréversible de l'activité du cerveau, manifestée par la perte des réflexes du tronc cérébral. » Il n'existe cependant aucune ligne directrice qui indique à quelle rapidité la mort devrait survenir après qu'un animal a été insensibilisé. Martin Appelt, spécialiste du Transport sans cruauté de l'ACIA,



déclare qu'« en règle générale, l'intervalle de temps entre l'étourdissement et l'action suivante qui garantit la mort – le saignement par exemple – devrait être aussi court que possible, **ne devrait pas dépasser une minute.** »

Il ajoute cependant que sur le terrain « il n'est pas facile d'avoir accès à un EEG ou à un ECG. Il peut être difficile d'utiliser un stéthoscope en raison du bruit environnant (lors d'un accident ou au cours de mesures de contrôle d'une maladie). De plus, on ne sait pas très bien à quels réflexes il faut s'attendre ou ne pas s'attendre. L'animal semble mort, mais l'est-il vraiment? »

Plusieurs lignes directrices sur l'euthanasie dans l'exploitation agricole ont été élaborées, mais Jennifer Woods pense qu'il en faut davantage. « Les lignes directrices sur l'euthanasie dans l'exploitation qui existent sont des feuillets d'information sur papier, dont les illustrations ont été très simplifiées et où une croix indique l'endroit

où il faut effectuer l'euthanasie. Ces lignes directrices ne sont pas différentes pour différents types d'animaux d'une même espèce.»

Selon Jennifer Woods, « la grande majorité des animaux d'élevage sont euthanasiés par des gens qui ne sont pas vétérinaires. Il faut que l'on donne à ces gens des informations qui vont les aider à donner la mort avec compassion. »

Les objectifs de Jennifer Woods consistent à développer :

- Un pistolet à cheville percutante qui tue (actuellement, les pistolets de ce type ne sont utilisés que pour étourdir les animaux).
- un programme de formation à l'euthanasie :
  - reconnaître quand un animal devrait être tué;
  - méthodes d'euthanasie recommandées pour différentes espèces/situations;
  - reconnaître la mort/la nécessité de donner la mort sur le terrain ou dans l'exploitation.



*Pistolet à cheville percutante avec projectiles – est à l'essai en tant que moyen unique d'euthanasier un animal*

## NOUVEAU PROCESSUS À PILOTER PAR L'ENTREMISE D'UNE RÉVISION DU CODE DE PRATIQUES DANS LE SECTEUR DES PRODUCTIONS LAITIÈRES

# Renouvellement du Processus d'élaboration et de révision des Codes de pratiques

Le Conseil national pour le soin des animaux d'élevage (CNSAE) a soumis une demande de financement à Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) pour piloter et finaliser un nouveau processus de Code de pratiques.

L'un des objectifs du CNSAE est de mettre à jour et de rétablir le processus d'élaboration des Codes. Le document portant sur les lignes directrices des Codes, décrivant les principes et les critères, a été approuvé. Une ÉBAUCHE de processus a été élaborée intégrant ces lignes directrices. Le CNSAE a accepté que ces documents servent de point de départ à la finalisation d'un nouveau processus d'élaboration des Codes. Les Producteurs laitiers du Canada ont accepté de piloter le nouveau processus et de réviser leur Code de pratiques à partir de ce nouveau processus d'élaboration des codes. On s'attend à ce que le projet pilote de la révision du code du secteur des productions laitières permette de finaliser le nouveau processus d'élaboration des Codes du CNSAE. Les lignes directrices et l'Ébauche du processus sont disponibles sur le site Web du CNSAE ([www.nfacc.ca](http://www.nfacc.ca)).

La révision du Code de pratiques des Producteurs laitiers du Canada devrait commencer en 2007, mais on attend la réponse portant sur le financement.

### HISTORIQUE DES CODES

Les codes de pratiques sont des lignes directrices, conçues à l'échelle nationale, portant sur les soins et la manutention de différentes espèces d'animaux de ferme. Ils comprennent des recommandations sur l'hébergement, la gestion, le transport, la transformation et autres pratiques d'élevage et de protection satisfaisantes.

En 1980, la Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux avait commencé à coordonner le processus d'élaboration des Codes de pratiques pour toutes les espèces d'animaux d'élevage. Agriculture et Agroalimentaire Canada

avait financé le projet.

Un comité d'examen avait élaboré tous les Codes de pratiques en collaboration avec des représentants des groupes agricoles, des groupes de protection animale, des vétérinaires, des chercheurs en sciences animales, les gouvernements fédéral et provinciaux, des secteurs agricoles et des particuliers intéressés.

En 1993, Agriculture et Agroalimentaire Canada a demandé au Conseil de recherches agro-alimentaires du Canada (CRAC) et au Comité canadien des productions animales de mener, en collaboration avec la Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux, la mise à jour des Codes déjà publiés et l'élaboration de nouveaux Codes. Un sous-comité spécial du CRAC avait alors été créé pour faire avancer le processus des Codes.

En 1995, à la suite de la confirmation de financement d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, le CRAC avait officiellement accepté d'assumer l'entière responsabilité du processus d'élaboration des Codes. En 1996, le CRAC, avec le soutien des gouvernements provinciaux, avait amorcé la publication des feuillets d'information (4 pages) qui résumaient les Codes.

La démarche du CRAC a pris fin en 2003 lorsque le financement public destiné à l'élaboration et à la révision des Codes a été interrompu.

Le CNSAE a été créé en 2005. À la suite d'une vaste consultation, un consensus a été atteint visant à faire avancer l'élaboration des Codes sous les auspices du CNSAE.

Le Conseil national pour les soins des animaux d'élevage (CNSAE) a pour mandat de présenter une démarche nationale collaborative destinée à promouvoir des soins aux animaux d'élevage responsables.

Cette initiative menée par l'industrie rassemble un large éventail de groupes, notamment : les producteurs d'animaux d'élevage, les transformateurs de viande et de volaille, les transporteurs, les vétérinaires, les détaillants, les services d'alimentation et de restauration, les chercheurs/universitaires, le mouvement de protection des animaux, les regroupements provinciaux pour les soins des animaux d'élevage et les gouvernements fédéral et provinciaux.



Publié par :



## Inscrire le bien-être des animaux d'élevage à l'ordre du jour.

La population s'intéresse de plus en plus au bien-être animal et s'en préoccupe. Un travail remarquable est en train de s'effectuer, qui porte sur l'amélioration du bien-être animal. Notre défi consiste à transmettre les informations là où elles sont nécessaires, des exploitants aux consommateurs en passant par tous les autres maillons de la chaîne.

Cette publication fait partie du nouveau projet Incrire le bien-être des animaux d'élevage à l'ordre du jour. Il s'agit d'un effort collectif pour accroître les communications portant sur le bien-être animal, et ce, à l'échelle nationale. Le Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire d'Agriculture et Agroalimentaire Canada a financé en partie ce projet. Il s'agit d'un partenariat ciblant des résultats collectifs, entre le Conseil de l'adaptation agricole de l'Ontario, le Conseil d'adaptation rurale du Manitoba, le Saskatchewan Council for Community Development et l'Alberta Agriculture and Food Council.